



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 21312

### Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées de lui rappeler les conclusions de l'étude épidémiologique que l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a menée auprès de 181 agents employés au Service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène de la ville de Paris (SMASH) et quelles décisions pratiques ont été ensuite prises. - Question transmise à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur une étude épidémiologique menée par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) auprès d'agents employés au service municipal d'action de salubrité et d'hygiène de la ville de Paris (SMASH). Il souhaite connaître les conclusions de cette étude ainsi que les décisions qui ont été prises. L'étude épidémiologique a été demandée dans un cadre contractuel par les services de la ville de Paris, et le ministère chargé du travail n'est naturellement pas destinataire des résultats de cette étude, n'étant ni à l'origine de cette recherche, ni tuteur de l'organisme expert qui l'a conduite et que gère un conseil d'administration paritaire. Il est cependant à noter que l'INRS, qui participe à une fonction globale de veille scientifique et sanitaire et peut, à ce titre, être amené à signaler aux pouvoirs publics, de sa propre initiative, telle ou telle anomalie potentielle, ne l'a pas fait au cas d'espèce.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21312

**Rubrique :** Risques professionnels

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juillet 2003, page 5342

**Réponse publiée le :** 30 mars 2004, page 2495